

# Petite Tunisie

## ABONNEMENTS

	Tunis-Tunisie	France
Un an.....	10	12 fr.
Six mois.....	6	7 »
Trois mois.....	4	5 »

Payables d'avance

Rédacteur en Chef : **EM. LACROIX**

**Rédaction et administration : 14, Rue Al-Djazira. — TUNIS.**  
LES ANNONCES SONT REÇUES AU BUREAU DU JOURNAL  
et à l'AGENCE DE PUBLICITÉ, 9 rue Sadikia.

## ANNONCES

Annonces diverses.....	la ligne.	» 40
Réclames.....	—	» 60
Chronique locale.....	—	1.50

Payables d'avance

La PETITE TUNISIE est désignée pour insérer les annonces légales et judiciaires de la Régence de Tunis pendant l'année 1894

Tunis, le 15 janvier 1894.

## Un Comble d'Audace

Placé entre le Comité des Ventre et des Curtelin et celui du « Commerce et de l'Industrie », notre candidat libre, l'honorable M. Proust n'en a pas moins recueilli cent voix à Tunis, alors que M. Péloni, malgré le coup de collier donné par ses compatriotes, malgré l'appel désespéré fait par le président de la Chambre de Commerce, qui parlait, en quelque sorte, au nom de celle-ci, arrive péniblement au chiffre de 78 voix ; vous lisez bien : 78 voix.

Voilà un résultat dont M. Ventre peut être fier. C'est un véritable camouflet pour lui et pour M. Curtelin.

Soixante-dix-huit voix sur trois cent cinquante électeurs, c'est tout ce dont dispose le président de notre Chambre de Commerce, renforcé de la « Dépêche Tunisienne ».

« Il y a des patronages qui tuent leur candidat » disait cette honnête chipie qui a le toupet de nous traiter de maître chanteur et de vénal ; être traité de vénal par la « Dépêche » et en plein Tunis encore, c'est un comble !

Ne lui en déplaise, notre candidat arrive ici avec une avance de vingt-deux voix sur le sien, le patronage de notre journal n'est donc pas de ceux qui tuent leur candidat ; au contraire.

Ah ! il faut croire, comme nous le disait, avant-hier, un de nos amis, que nous gênons rudement les Lecore et les Tridon avec notre journal qui, quoiqu'ils en disent, jouit de la faveur publique.

Sans subvention gouvernementale, sans faveur, sans étude Gueydan, sans rien, il suit son petit bonhomme de chemin, se faisant le porte parole des revendications sociales, dévoilant les canailleries qui lui sont prouvées, signalant les abus, demandant les améliorations qu'il croit utiles à la prospérité du pays.....

Tandis que cette « Dépêche » si ce n'était à cause de ses télégrammes, qui l'achèterait ?

On ne la prend que pour être tenu tant soit peu au courant des événements qui ont pu se passer la veille, l'avant-veille et même huit jours avant en France.

Il n'y a pas de danger, croyez-le, qu'elle ouvre ses colonnes aux réclamations qui peuvent se produire contre telle ou telle administration du Protectorat ! Lorsqu'elle en reçoit, elle s'empresse de les jeter au panier et tout est dit par là.

Voilà sa manière de procéder, sa façon de défendre les colons.

C'est que, si elle se permettait d'insérer quoique ce soit contre l'administration de ceci ou l'administration de cela, elle pourrait perdre les annonces que peuvent avoir à faire insérer les dites administrations ; il faut donc se les ménager.

Et elle ose accuser les autres de vénalité !

Il faut que nous racontions un fait

authentique ; nous le tenons de la bouche même de M. Blondel :

Quelque temps après la mort de M. Massicault, l'illustre Lecore se présente un beau jour dans le cabinet du chargé d'affaires de France et lui demande les 1,000 francs que M. Massicault remettait chaque mois à la « Dépêche ».

M. Blondel étonné, répond que M. Massicault avait la libre disposition des fonds secrets, qu'il pouvait donc faire ce que bon lui semblait, étant Résident général, mais que, quant à lui, il se refusait absolument à donner quoi que ce soit, n'en ayant, du reste, pas le droit.

Lecore insista inutilement, M. Blondel ne voulut rien entendre.

*Inde irce*

Le non vénal Lecore sortit du cabinet en maugréant et.... ne mit plus les pieds à la Résidence tant que dura l'intérim de M. Blondel. Lorsque celui-ci fut changé, il lui décocha même le coup de pied de l'âne. Quel coup de pied pouvait décocher un Lecore si ce n'est celui-là ?

Et c'est le journal de cet homme qui nous traite de vénal ! C'est ce journal qui recevait une subvention de mille francs par mois, sans compter le service télégraphique *gratis* et jouissait du monopole des annonces légales pour y chanter les louanges du maître qui ose parler de feuille... à louer, de vénalité ! nous le répétons, c'est un comble, un comble d'audace.

Allons, taisez-vous, vous feriez mieux d'aller vous cacher les uns et les autres, vous n'êtes que de vils *larbins*.

Quand on a fait pis que pendre avant de venir en Tunisie ; quand on ne s'est pas lavé des accusations lancées contre soi, on a la pudeur de rester coi et de ne pas attaquer des gens qui sont plus propres et valent cent fois mieux que vous.

Em. L.

M. Lefebvre, propriétaire, a adressé une réclamation à la Résidence au sujet du maintien sur les listes des électeurs agricoles, des propriétaires de Maxulardès et autres lieux, qui ne possèdent qu'un jardinet d'agrément de 1,000 à 2,000 mètres.

Nous espérons qu'on voudra bien tenir compte de cette protestation qui est marquée au coin du bon sens.

Il est, en effet, souverainement ridicule de voir voter comme agriculteurs, des propriétaires de jardins grands comme un mouchoir de poche.

En inscrivant tous ces petits propriétaires sur les dites listes électorales, l'esprit et la lettre du règlement étaient violés, mais tout le monde sait pourquoi ils furent inscrits. Aujourd'hui que ces raisons n'existent plus, on s'empressera de les rayer en bloc.

## VÉNAL !

Il paraît que je suis un homme vénal ! On m'achèterait pour accomplir toutes sortes de basses besognes !

Qui est-ce qui dit cela ?

Les deux aigrefins qui ont noms Lecore et Tridon !

Laissez-moi rire mon saoul.

Je voudrais bien que ces deux « hono-

rables journalistes » ces « deux agneaux purs et sans tache » me citent les noms des personnes qui m'ont acheté depuis bientôt six ans que je suis à Tunis.

Parce que ces deux hommes sont journellement « à vendre » ils attribuent leurs qualités aux autres.

Mais, Jean-f.... esse Mathieu que vous êtes, oubliez-vous donc que vous vous êtes vendus à M. Massicault, à la Cie du Port de Bizerte, à la Société des Bati-gnoles et à tous ceux qui ont voulu vous acheter ?

Et c'est vous, qui venez parler de vénalité, d'homme à vendre, de feuille à louer ?

Allez donc, *larbins*, domestiques à gages, qui êtes obligés d'écrire des articles sur commande, des articles que l'on jette au panier s'ils ne plaisent pas à ceux qui vous paient la sale besogne que vous faites chaque jour.

C'est vous Lecore qui venez parler de vénalité ? Mais oubliez-vous le métier que vous faisiez à Bône, dans le « Petit Bônois », avant que vous n'ayez encaissé les 15,000 francs de M. Bure, le fils du frère de lait de Napoléon III, le protecteur de votre.... de mon oncle.

C'est vous Lecore qui osez dire qu'à la « Petite Tunisie » on ne fait rien *gratis pro deo* ? Mais oubliez-vous les 150 francs que vous faites payer à M. Basilio Couitéas pour l'insertion d'un avis de décès de 10 lignes ? Oui, cent cinquante francs pour dix lignes. M. Basilio Couitéas ne voulait tout d'abord pas les payer, mais par respect pour le défunt, son frère, notre respectable ami Jean Couitéas, il vous jeta en plein visage les cent cinquante francs avec un crachat pour remerciement.

Et ce Tridon...., arrête-toi ma plume, il est de ces choses que l'on ne peut dire qu'en latin... ose parler d'honneur, d'honorabilité, de gens propres !

Ah ! tenez, on n'est jamais sali que par la boue.

Pouah ! ces gens-là, une cuvette et du savon.....

Em. L.

Quelques électeurs consulaires se demandent si, après l'échec piteux, à Tunis, de leur candidat Péloni, MM. Ventre et Curtelin ne vont pas donner leur démission de membres de la Chambre de Commerce ?

Quelques personnes — le nombre en est petit, nous avons pu nous en convaincre — ont fait un crime à l'honorable M. Proust parce que la « Petite Tunisie » a soutenu de toutes ses forces sa candidature....

Nous n'avions pas à la « Petite Tunisie » à savoir si notre patronage plairait ou déplairait à M. Proust.

M. Proust était candidat. Il avait devant lui, qui ? M. Péloni.

Entre ces deux personnalités, il n'y avait pas à hésiter une seconde, aussi n'avons-nous pas hésité.

Nous avons eu le plaisir de constater que cent électeurs à Tunis ont partagé notre manière de voir.

Si M. Proust était allé à Bizerte et à Souk-el-Arba comme ses amis l'en avaient engagé, M. Proust serait aujourd'hui membre de la Chambre de Commerce et demain président ou vice-président de celle-ci, tandis que, peut-être ?

Parlant de notre rédacteur en chef, le sieur Tridon écrit : « Bon à tout faire, bon à tout dire, bon à tout écrire ».

Pardon, pardon Monsieur l'ancien lieutenant, vous confondez. Ne vous trompez pas d'adresse.

## Le billet de la Semaine

La « Dépêche » a été, ces jours derniers, à l'égard de notre rédacteur en chef d'une grossièreté et d'une attitude à faire transpirer un glaçon !

Parlons d'abord de nos bravades contre la grammaire ! Chacun sait qu'à la « Petite Tunisie » nous n'avons pas l'ambitieux vouloir de passer pour des écrivains de talent ; mais nous émettons nos idées le plus clairement possible.

Les rebuffements de la « Dépêche » contre les règles établies consistent à donner de sérieux coups de ciseaux dans les journaux de Paris et d'ailleurs....

Indiquez-donc la source des articles que constamment vous y puisez.

C'est vrai, j'oubliais que vous êtes modestes

Vous nous en avez servi de votre prose insipide et maussade pendant cette période électorale !

Ça frisait rudement l'incorrection et ça dépassait, sans conteste, les bornes de la maladresse la plus absolue !

Et puis, ensuite, voyez-vous ces dragons de vertu ou ces « vertus de dragons » se posant en champions de l'honnêteté !

Non décidément, ils sont d'un sans-gêne dans l'officine du coin...

Parole d'honneur, ils vous feraient perdre la tramontane !

\* La preuve que nous frappions juste — ce qui constitue pour nous une douce satisfaction — n'est-elle pas dans ces explosions de colère auxquelles tout heureux nous assistions !

O dignes défenseurs de la vertu outragée. Vos élans soudains nous crévent le cœur ! !

Jusques à quand nous tiendrez-vous sous le charme de votre éloquence que, sans droit, vous croyez mettre au service de la moralité publique en danger !...

On ne devrait jamais parler de corde.....

L. de PEYRAUD.

## M. de Carnières

Parmi les huit candidats qui sollicitent le mandat de représenter les agriculteurs à la Chambre Consultative, il en est un, M. de Carnières, que nous souhaitons de tout cœur voir entrer à la dite Chambre, non seulement à cause des connaissances agricoles que possède notre sympathique concitoyen, mais aussi, parce que nous savons que M. de Carnières, une fois élu, deman-

dera à qui de droit que la *Comice Agricole* ainsi que la *Société d'Agriculture*, deux sociétés qui n'existent plus qu'à l'état de souvenir ne soient plus admises à envoyer des délégués aux Conférences Consultatives.

Rien que cette raison, à défaut d'autres, nous pousserait à demander aux électeurs agricoles d'envoyer M. de Carnières siéger à la Chambre d'Agriculture à côté de M. Terras.

Ainsi soit-il.

Quant se décidera-t-on à mettre en état de viabilité le quartier Bab-el-Khadra? Cet été déjà les rues étaient défoncées et des flots de poussière aveuglaient les passants et habitants; maintenant, c'est autre chose, mais c'est pis encore avec la boue. La rue de la Halfa, la rue du Voile, l'avenue de Londres ne sont qu'une suite de fondrières où passants et chevaux s'embarquent à qui mieux mieux.

L'avenue de Londres, surtout, qui sert de passage aux enterrements israélites, aux tombereaux municipaux, est dans un état épouvantable. Un peu de cailloux S. V. P.

### L'IGNORANCE DE M. COUSTOU

Nos lecteurs savent que depuis le 1<sup>er</sup> courant, l'impôt sur la fabrication du savon en Tunisie, est perçu directement par l'Etat. Ayant fait notre cette question, nous en avons suivi le développement. Il nous a été donné de voir chez les fabricants les registres à souches sur lesquels ils doivent faire leurs déclarations de production, on les leur a offerts pour leurs éternelles; il n'y a pas d'images, mais nous avons tout de même passé là un bien agréable moment. Poser pour tout connaître, ça peut être un principe, mais encore faudrait-il l'appliquer adroitement et ce registre n'est pas le chef-d'œuvre qui fera passer à la postérité le nom de l'ancien directeur des Contributions diverses.

On lit, par exemple, dans l'énumération des matières premières dont les fabricants doivent déclarer l'emploi, le mot « glycérine »; or la glycérine est précisément un produit secondaire de la fabrication du savon; on la retire du savon. C'est tellement vrai, que certains savons de toilette en portent le nom parce qu'on leur en a ajouté après coup. Dans la fabrication courante, la glycérine reste dans la lessive et c'est en 1881, seulement, qu'on a trouvé le procédé industriel en permettant l'extraction, procédé naturellement inusité ici; il y a même, certainement, des fabricants tunisiens qui ont vu ce mot pour la première fois et que cette ligne a dû fichtrement embarrasser.

Ceci n'est donc que de l'ignorance; avec un peu de modestie, en l'avouant, on aurait pu s'épargner le reproche; mais il n'y a pas que cela. Une autre ligne de la même nomenclature porte le mot « talc ». Voilà qui est plus fort. Chacun sait, en effet, que le talc est une matière de fraude, de falsification grossière; vous, tout le premier, lecteur, si, croyant acheter du savon, vous vous apercevez qu'on vous a vendu du talc, c'est-à-dire une matière inerte, insoluble, dépourvue de toute qualité propre au blanchissage, vous jetteriez les hauts cris, vous demanderiez à qui de droit l'application de la loi sur les produits fraudés et vous auriez raison, car vous seriez victime d'un vol.

Eh bien! grâce à ce seul petit mot, voilà que l'Etat paraît se faire complice de ce vol à vos dépens, et il vous est permis de supposer que non seulement l'Etat connaît la fraude, la tolère, la suggère, puisqu'il fait entrer ce mot dans la nomenclature; mais encore, ce qui est mieux, qu'il en profite sans vergogne, puisqu'il perçoit l'impôt sur le produit fraudé; qu'il l'encourage et ne veut même pas être trompé à cet égard.

« Vous mettez, si vous voulez, du talc dans votre savon, parfait! vous volez? fort bien! mais j'entends le savoir, non pour vous punir, mais pour avoir, sur votre vol, mon petit bénéfice. » Si après cela les fabricants ne vous vendent pas de la camelotte, ils méritent tous le prix de vertu.

Charmant, n'est-ce pas? D'aucuns auraient gazé, auraient dit: « matières additionnelles » ajoutées, c'est le terme du métier; cela aurait du moins permis de supposer que ces ajoutées rendaient le savon meilleur; mais non, « talc » carrément. Non, mais n'est-ce pas charmant? et ne voilà-t-il pas un fonctionnaire qui fait honneur à son gouvernement en lui prêtant de pareilles idées?

Le journal « Officiel » publie un rapport adressé par le Résident général au Bey sur le budget général de Régence pour 1894.

Les recettes ordinaires sont évaluées à 22,426,000 francs. Les prévisions de dépenses sont arrêtées à 22,348,850 fr. L'excédent des prévisions est de 77,149 francs. C'est à partir de 1894 que les cotes de la medjba ou impôt de capitation sont réduites de 24 à 20 francs.

Le rapport se termine par les considérations suivantes :

« Parmi les services qui seront dotés à titre exceptionnel en dehors du budget ordinaire, figure notre réseau de chemins de fer. Déjà un décret a ouvert au budget de l'exercice en cours un premier crédit extraordinaire de 2 millions 286,040 francs 80 pour le commencement des travaux du chemin de fer de Djedeïda à Bizerte.

« Il s'agira en 1894 de continuer ces travaux d'entreprendre ceux des lignes dont la construction a été récemment décidée. Ce ne sont pas là, d'ailleurs, les seuls travaux extraordinaires dont nous entrevoyons la possibilité en 1894. Cette année verra continuer aussi les travaux d'achèvement du port de Tunis et commencer la construction des ports de Sousse et de Sfax.

« En résumé, l'exercice de 1894, tout en assurant de larges dotations aux services ordinaires, sera surtout caractérisé par l'essor des grands travaux publics. »

M. de Carnières nous avait prié de laisser tranquille *Jaune-d'Œuf*, en revanche, M. de Carnières aurait pu se dispenser des allusions malveillantes qu'il a faites à propos de la « Petite Tunisie ».

?

Qui veut emprunter 200 francs pour 8 jours, à 2 fr. 25 par jour d'intérêts? Nous connaissons prêteur.

### CALCULS DÉJOUÉS

Croirait-on que le sieur Lecore s'en un jour bercé de la douce illusion d'entrer à la Chambre d'Agriculture!

Il avait combiné son plan, qui n'était pas trop mal imaginé pour un homme aussi illettré que lui: il consistait à faire démissionner le sieur Vassel de la présidence de la Société de Maxula-Radès, de tâcher d'escalader ladite présidence et venir dire au Comité électoral agricole: « J'apporte avec moi 80 voix de Maxula, si je suis votre candidat. » Le Comité, que ce chiffre de voix aurait fait loucher, n'aurait pas manqué d'acquiescer à la proposition, et notre Lecore devenait candidat et peut-être membre de la Chambre d'Agriculture, grâce à la complicité de deux ou trois propriétaires bien connus de Maxula, qui l'ont élevé à la présidence de leur société.... lui pauvre petit ignare!

Mais il y a loin, dit-on, de la coupe aux lèvres. Malgré sa présidence, il a

jugé que les temps étaient changés et qu'il était plus prudent... d'attendre sous l'orme des jours meilleurs.

Les électeurs ont déjoué ses calculs, nous les en félicitons.

## Echos Tunisiens

### Procureur Général

M. Broussard (Marie-Thélesphore-Edouard), est né à Poitiers (Vienne), le 28 septembre 1846. Il a par conséquent un peu plus de 47 ans.

Après de très fortes études au Lycée de Poitiers, M. Broussard a suivi les cours de l'Ecole de Droit de sa ville natale qu'il n'a pour ainsi dire jamais quittée comme vont le prouver ses états de service relevés ci après.

Lauréat de la Faculté de Poitiers, il soutint sa thèse de doctorat, *Etude sur l'indignité*, en 1872. La même année, il se faisait inscrire comme avocat au barreau de Poitiers.

Il occupa la barre avec distinction pendant huit années.

Le 28 juin 1880, M. Cazot, Garde des Sceaux, et on peut dire le premier ministre de la justice qui fut nettement républicain et réformateur, distingua M. Broussard et le nomma d'emblée avocat général près la Cour de Poitiers.

En cette qualité, M. Broussard présida à l'épuration de la magistrature du ressort, c'est-à-dire dans ces départements inféodés alors à la monarchie et au bonapartisme, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, conformément à la loi du 20 août 1883 présentée et soutenue par le Garde des Sceaux, M. Martin Feuillee.

M. Broussard occupa pendant dix ans le siège d'avocat général près la Cour de Poitiers.

Ce n'est que le 20 mai 1890, sous le second ministère Fallières, Garde des Sceaux, qu'il se décida à quitter Poitiers pour Nantes où il fut nommé procureur de la République (1<sup>re</sup> classe) et d'où il nous arriva après trois ans et huit mois passés dans ce grade d'attente, mais qui est loin d'être une sinécure.

Ferme républicain, orateur lettré, juriste rompu aux affaires, notre nouveau procureur général sera à la hauteur de sa tâche, est l'homme de la situation qui convient à l'Algérie.

### Grand Restaurant du Café de Tunis

Service de premier ordre à la carte. Grands vins

### Pour Paris

Notre honorable Résident s'est embarqué hier pour France. Son absence durera exactement vingt jours à moins de circonstances imprévues. M. Rouvier se rend à Paris tout particulièrement pour nos chemins de fer.

On trouve des Terrines de bécassines au **Tunis-Hôtel**, rue d'Italie, Tunis.

### Déplacement beylical

Son Altesse le Bey est allée déjeuner hier matin à Hammam-el-Lif. Parti par train spécial à 10 heures 15, elle était de retour à 3 heures 15.

Nous croyons savoir que son Altesse a été émerveillée de la transformation qui s'était opérée à Hammam-el-Lif, depuis dix-huit ans qu'elle n'y avait mis les pieds. Elle a beaucoup admiré les travaux entrepris sur la plage par la « Banque de Tunisie » et a chargé un officier de sa maison militaire d'aller exprimer au sympathique directeur de cette banque tout son contentement.

Les travaux de restauration du palais et de ses dépendances vont commencer incessamment.

### A Sousse

A l'occasion du premier de l'an, les consuls, la Chambre de Commerce, les officiers de la garnison, les différents services et un très grand nombre de membres des colonies française et étran-

gères se sont rendus au consulat de France.

Parlant au nom de la Chambre de Commerce, M. Petit, président intérimaire, a dit que la situation s'était bien modifiée au cours de l'année qui vient de s'écouler.

« La question des grands travaux qui intéressent à un si haut point notre région, ports et chemins de fer, est enfin tranchée et il est certain que dans les premiers mois de la présente année les travaux seront mis en cours d'exécution.

« Il convient, a ajouté M. le président de la Chambre de Commerce d'attribuer la plus grande part dans ces importants résultats à M. le Résident général, qui n'a cessé de donner des preuves de sa haute sollicitude pour les intérêts de notre région. Aussi est-il de toute justice de lui transmettre, avec les vœux respectueux de la Chambre de Commerce, l'assurance des sentiments reconnaissants de la Chambre et de la colonie toute entière. »

M. le Résident général, en réponse aux vœux de nouvelle année qui lui ont été adressés par la Chambre de Commerce, les municipalités et les colonies du Sahel, a envoyé à M. le contrôleur civil le télégramme suivant :

Tunis, 2 janvier 1894.

« Je vous remercie et vous prie de transmettre mes remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu se joindre à vous, pour m'adresser leurs souhaits au gouvernement de la République et à son représentant en Tunisie.

« Veuillez bien leur faire part de mes vœux personnels.

« ROUVIER. »

### Un vol important

Un vol avec effraction a été commis dans la nuit de samedi à dimanche, dans la rue d'Espagne au n° 20. Des malfaiteurs, restés inconnus, après avoir fracturé les portes du magasin ont emporté pour une cinquantaine de mille francs de marchandises consistant en Chaussures, Confections, lingerie, Nouveautés, Articles de luxe pour dames, Corsets sur mesure, etc., etc.

Au dernier moment nous apprenons que la police est parvenue à découvrir que toutes ces marchandises ont été déposées A LA MASCOTTE, même rue d'Espagne n° 12 où on peut aller les visiter.

Le nouveau magasin *A la Mascotte* est, sans contredit, un des mieux assortis de Tunis. Le beau sexe trouvera là de quoi satisfaire les goûts les plus difficiles.

### Chronique Théâtrale

Ma qualité de chroniqueur théâtral m'oblige à me précipiter sur les écrits émanant du maître (!!) d'en face.

L'autre jour, en lisant les critiques suggérées par *Mignon*, je fus subitement pris de nausées et de mal de cœur. Je ne suis cependant pas sensible; mais en face de choses aussi peu ragoutantes!... ma foi!...

Il faut décidément que la haine ait une incarnation bien profonde pour aller jusqu'à souhaiter, à d'excellents artistes, une affreuse traversée.

Et comme c'est spirituel!

Ah! c'est bien digne d'un *épateur* de bourgeois!! Les artistes d'opéra n'auraient rien désiré de pareil à l'encontre du célèbre professeur de chant... pardon, du chroniqueur en question, eu égard à sa faiblesse de constitution!

Et, pour terminer, M. Arnoldi est bien maltraité dans cette chronique, quelque peu dithyrambique pour *les autres*.

A Marseille, il est possible qu'il n'ait pu chanter les premières basses. Etait-il seul dans ces conditions? Mlle Demalac, par exemple, a provoqué des soirées orageuses dans cette ville et reçoit néanmoins ici un accueil assez affectueux!

Vous, Monsieur l'écrivain autorisé qui voulez paraître au premier rang, à Tunis, vous ne seriez là-bas qu'un critique de troisième ordre!

Cela dépend toujours des milieux ces choses là.

*Surcouf*, représenté pour la première fois à Tunis, a fait salle comble.

M. Duvivier était vraiment parfait dans son rôle de vieux loup de mer.

Avec lui, MM. Cardon et Séguin ont droit à de sincères félicitations.

Mlle Gilberte Andrée, une belle Anglaise aux gestes expressifs, à l'allure dégagée, à la poitrine rebondie, s'est tirée à merveille de son rôle.

M. Nérel nous paraît fatigué; un repos lui sera nécessaire après la saison théâtrale.

Mlle Ulrich est irritante par le seul fait qu'elle ne sait pas conserver son sérieux en scène. Même observation pour Mlle Demanthe Un peu moins d'hilarité s. v. p.

**A "L'HIRONDELLE"**

1, Rue Es-Sadikia, 1  
**PAPETERIE-LIBRAIRIE**  
CADEAUX POUR ETRENNES  
Albums, Livres, Boîtes en couleurs, Portefeuilles et cartes, Carnets, Petites Bibliothèques, Coffrets de Parfumerie etc. etc.

**MUSÉE ARABE**  
TUNIS — 11, rue des Parfums — TUNIS  
AHMED DJAMAL

Grands magasins de curiosités tunisiennes  
Grand choix d'armes arabes anciennes. Costumes du pays, tapis anciens et modernes. — Objet d'art et de collection. — Cuivres damassés. — Assortiment complet de Bijouterie du pays. — Tabletterie. — Gravures de Carthage — Travaux en nacre. — Soieries indigènes de tous dessins sur commande. — Broderies anciennes et modernes, etc.  
La Maison se charge de faire les expéditions dans toutes les parties du monde.

**TEINTURERIE PARISIENNE**  
17, Avenue de Paris, Tunis  
NETTOYAGES et APPRÊTS  
Blanchiment de Flanelles  
Spécialité de Nettoyage à sec  
**L. DAVIN FILS**

**MAGASIN GÉNÉRAL**  
22, Avenue de France, TUNIS  
MAISON BARTOLI FRÈRES ET C<sup>o</sup>

OUVERTURE DU NOUVEAU COMPTOIR de Lainages et Nouveautés  
Nous portons à la connaissance du public que nous venons d'inaugurer un magnifique Comptoir de Lainage et Nouveautés pour dames, comportant toutes sortes d'étoffes pour costumes, tels que Loïe Fuller, Diagonale, fantaisie pour deuil, Néros noir, Ecossais, Neigeuse, etc., etc. Notre ancien rayon de flanelle coton et Pilou a été considérablement augmenté et un choix très varié de nuances et de dispositions en fait un des importants de notre magasin.

Nous avons créé, à côté de ce nouveau comptoir de lainage, un autre, non moins important, de Confections pour hommes renfermant des costumes complets en drap depuis 25 francs. Pantalons de travail, Vestes et calottes de cuisinier, etc.

Choix toujours considérable de flanelles, Tricots laine, Gilets de chasse, Caleçons laine blanche et couleur — Chaussures d'hiver — Pantoufles fourrées pour hommes, dames et enfants.

Seul dépositaire pour la Tunisie de l'Orfèvrerie CHRISTOFLE de Paris

**A LA PENSÉE**  
15, Rue d'Italie, en face la Poste. — TUNIS.  
Lingerie de Dames et Layettes  
Confections pour Dames et Enfants  
Orssets, Bas et Gants  
Ouvrages de Dames. — Rideaux de Vitrage.  
Fantaisies Parisiennes

Feuilleton de la Petite Tunisie  
(13)

**OURIDA**  
OU LE  
RAPT D'UNE CHRÉTIENNE

Gabrielle seule comprit, aux regards et à l'attitude de son cousin, qu'il allait se passer quelque chose de grave.  
Elle se plaça à l'angle droit de la tente, prête à intervenir au besoin.  
Obeïd la cherchait déjà des yeux, mais ne pouvait soupçonner que l'objet de ses investigations se cachait à l'aide d'un beskirk et d'une gandoura.  
— Mékalleck, dit lentement, froidement Maurice, veux-tu me céder l'une de tes femmes ?  
Celles-ci entourèrent le jeune homme en minaudant, espérant chacune être la préférée.

On demande associé ou commanditaire avec 4,000 francs. Affaire de tout repos. S'adresser au bureau du journal.

**Hygiène de la Toilette**  
Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.  
Le flacon, 2 fr. ; les 6 flacons, 10 fr. Dans toutes les pharmacies.  
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS  
Dépôt : Pharmacie Née

**HOTEL DE FRANCE**  
12, Rue de Constantine. TUNIS  
Service à la Carte et à toute heure  
P. FOURCADE, propriétaire.  
FERRIER, successeur.  
Cet hôtel se recommande à Messieurs les voyageurs et touristes par son confortable et son heureuse situation.  
Cuisine Recommandée  
APPARTEMENTS DE FAMILLES  
Interprète et Guides à l'Hotel

**Pelleterie et Plumes**  
M. BLANC Naturaliste. 16, rue Al-Djazira. Préparation de toutes sortes d'animaux.

**MONTS-DE-PIÉTÉ DE TUNISIE**  
autorisé par décret de S. A. le Bey  
DIRECTION :  
38, rue sidi-Kadous et rue des Glacières, 67  
Ancienne maison PROAL  
Bureaux auxiliaires : 69, rue de la Kasba, et 12, rue Kachachine,

**FABRIQUE DE CORSETS**  
2, rue des Tanneurs  
(près la Gare Italienne)  
Mme CHEMLA  
Corsets sur mesure de tous modèles depuis 8 francs en balcons  
Demandez le nouveau modèle *Ceinture Belge*, légèreté, souplesse, élégance et solidité, même modèle en confection : cinq francs.

**CAVES CÉLESTIN**  
CIBIAL & Cie  
Commission-Exportation  
TUNIS, rue de la Sebka, 5  
Service rapide à domicile

**Boulangerie Viennoise**  
8, boulevard de Paris  
FERDINAND HEINRICH  
Spécialité de pains viennois  
CROISSANTS AU BEURRE  
Petits pains pour Restaurants et Hôtels  
On porte à domicile

**Manufacture d'Armes**  
J.-M. DURIF  
1, rue Es-Sadikia, 1 — Tunis  
armes de chasse et de tir  
REVOLVERS  
Poudre et plomb de Chasse

— « Na'am Sidi, ouakim nah'fed Ourida ! » Oui, seigneur, mais je garde Ourida !  
— Et c'est précisément elle qu'il me faut !  
— « Ma neqbel ch belkoulliya » Je refuse absolument !  
— « Alors ? » Pourquoi ?  
— « Ala khaleh ma neh'abb ch, ma neqder ch, eftararaqai el had'j ! » Parce que je ne veux, ni ne peux m'en défaire !  
— « Rabi kissani mlih'taqila ! » Ma bourse est bien garnie !  
— « Drabam ! Touassouïs ! Zaïd napes ! Ala Rabbi okhrez eub kallini ! De l'argent ! Invention du Diable ! C'est inutile ! Par Allah, sors d'ici et laisse-moi !  
— Alors, Youssouf Ogban, reprit sourdement Maurice, je vais t'enlever de force Mlle Gabrielle de Villebelle ?  
Sous sa peau bistrée, le vieux bandit blémit ; il était découvert !  
— « Ama hou h'aqq mta'ah ! » Quel est ton droit ? rugit-il.  
— Tu le connais, mon droit ? N'es-sais pas de me résister. Je sais ton passé et tes crimes.  
« Tu as réussi à t'évader du bagne et à reconquérir une liberté dont tu as fais

au rendez-vous des Gourmets  
**EPICERIE SUISSE**  
Marché Neuf, n° 17 — Tunis  
Maison G. CHAREUN & Cie  
Produits de 1<sup>re</sup> Choix  
Expéditions dans l'Intérieur

**Forges de la Providence**  
Marchienne-au-Pont (Belgique)  
Spécialité de Poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions ; Fers misre chards ; Cornières ; Colonne en foat-mouées de toute espèce, d'après croquis ; Charpentes et Ponts en fer et en acier  
La société se charge, à des prix forts modérés, de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonneries.  
Agent pour la Tunisie : J. FORTI.

A vendre ou à louer une Fabrique de savon toute agencée.  
S'adresser au bureau du journal.

**FABRICATION FRANÇAISE**  
de serrures et combinaisons  
Pour COFFRES-FORTS  
simples ou incombustibles  
FORESTIER FRÈRES (Valines)  
Seul dépositaire pour la Tunisie :  
A. MODIGLIANI, 4, avenue de France (Passage de Tunis).

**Domaine Potin**  
aux hydraulique et ciments  
Dépôt : près de la gare Française  
VIN ROUGE  
VIN BLANC.— EAU-DE-VIE  
S'adresser à MM. Comte et C<sup>o</sup>  
4, rue Sidi Eltinggi, à Tunis.

**BANQUE DE TUNISIE**  
Société anonyme  
CAPITAL 8 MILLIONS de francs  
Siège social à Tunis  
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ  
Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dépôts à vues et à échéances fixes. — Garantie de titres. — Paiement et escompte de coupons-Reports. — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés Européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.  
SOUSCRIPTIONS — EMISSIONS

**CRÉDIT FONCIER DE TUNISIE**  
Société anonyme, capital : 10,000,000  
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ  
Prêts sur hypothèques, sur titres de marchandises. — Avances sur récoltes — Garde de titres. — Reports — Paiement et escompte de coupons — Ordres de bourse au comptant et à terme — Dépôts à vue et à échéances fixes — Encaissements et recouvrements. — Emissions. — Souscriptions. — Chèques et lettres de crédit.

le plus mauvais usage, en devenant le complice des Ouled-Sidi-Cheikh, aussi lâches que toi de se venger du père sur une jeune fille sans défense et bien innocente.  
« Actuellement, tu es dans le Beylicat de Tunis, que la France protège avec son armée, sa justice et ses lois ! L'heure de l'expiation finale devrait sonner pour toi ; cependant, sur la prière muette que m'adresse celle que tu as tant fait souffrir, je te laisse encore la latitude de de fuir et de t'enfoncer dans le Sah'ra. »  
— « Telleff ; ma neqbel ch naa'mack, Giaour ! Emma'Ourida ikoun andek had'a man kan friqaha ! J'ai perdu ; je refuse ta grâce, Giaour ! Quand à Ourida, tu auras seulement son cadavre ! Et il tira promptement un pistolet de sa ceinture. Au même instant, avant que Maurice ait eu le temps de saisir ses armes, un coup de feu retentit. Les danseuses jetèrent des cris épouvantables. Mékalleck tomba lourdement baigné dans son sang. Avec une vigueur surhumaine, il se relevait, tenu cette fois en respect par Maurice et Gabrielle, dont le coup de revolver, avait été si heureux, lorsque plusieurs cavaliers français fondirent sur le scélé-

GRAND  
**Restaurant d'Athènes**  
Tenu par M. PAPAYANNI  
4 Rue de l'Eglise  
GRAND ARRIVAGE DE VIN DE SAMOS  
(authentique) de provenance directe  
Prix : 1 fr. 50 le litre  
On porte à domicile

**Lithographie A. BEAU**  
(Maison fondée 1887)  
TUNIS. — Rue d'Espagne. — TUNIS  
diplômé à l'Exposition Universelle  
PARIS 1889  
Cartes de visite, cartes d'adresse, factures, rés, têtes de lettre, lettres de change-mandats, etc.  
TRAVAUX POUR ADMINISTRATIONS  
Prix Modérés

**COMPAGNIE ALGÉRIENNE**  
Société Anonyme  
Au Capital de quinze millions  
entièrement versés  
Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'à partir du 2 janvier prochain, il sera payé un acompte de 12 fr. 50 sur la dividende de l'exercice 1893, soit impôts déduits ;  
12 fr. aux actions nominatives, sur prescriptions des titres ;  
11 fr. 60 aux actions au porteur contre remise du coupon n° 31.  
Ce paiement sera effectué aux caisses de la Compagnie à Paris, Alger, Blidah, Sône, Bougie, Constantine, Marseille, Oran, Bétif, Sidi-bel-Abbès et Tunis.

P. PERRIN  
**Boucherie Lyonnaise**  
28, rue d'Italie, Tunis.  
la plus ancienne boucherie française  
Arrivages toutes les semaines  
BŒUFS ET VEAUX DE FRANCE  
Etude de M<sup>r</sup> SEBAUT, huissier à Tunis  
5, Rue d'Espagne

**VENTE**  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
Il sera procédé le jeudi 18 courant, à neuf heures du matin, à la salle des ventes à Tunis, à la vente aux enchères publiques de :

Plusieurs ouvrages de droit, bureaux, chaises, casiers, lampes, etc., etc.  
Au Comptant et frais en sus.  
L'huissier poursuivant,  
SEBAUT  
Le Gerant : Em. LACROIX  
TUNIS. — Imp. Franco-Tunisienne.

rat, lui mirent les menottes et le garrotèrent en un instant.  
Le brigadier, après avoir salué militairement M. de Villebelle, lui remit un pli cacheté.  
Maurice en prit connaissance et sortit en disant à Obeïd :  
— Je t'ai enlevé une danseuse, mais voici qui t'accorde le droit de faire parler la poudre demain. Le commandant de Gafsa t'autorise, sur ma demande, à compléter la fête par une fantasia.  
Gabrielle était dans les bras de son cousin, revêtue de la gandoura, sans takreta, ni beskirk. Le bonheur rayonnait sur sa figure et embellissait encore, si c'était possible, sa beauté extraordinaire.  
(A suivre.)

JOAILLIER  
Horloger, Bijoutier

Hadj Mohamed ben Moustapha

2, RUE D'ITALIE  
TUNIS

Maison PIERRE AUVIN. — TUNIS

## MARBRES BRUTS et OUVRÉS

Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie

**CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS**

Articles de Fumisterie, Carrelages, Escaliers, Monuments Funéraires.  
Bureaux et Magasins : 7, rue d'Espagne.

Vastes Entrepôts : rue d'Italie.

N.-B — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la Maison pour la pose des travaux

## GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS

TUNIS — 22, Rue d'Italie, 22 — TUNIS

Maison française la plus ancienne de Tunis se recommandant par la finesse de ses produits  
Grand arrivage de fromages et beurre frais à tous les courriers  
Maison de gros et de détail

## Messageries Françaises

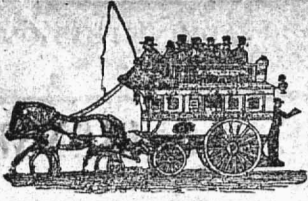
DEMANGE & C<sup>o</sup>

Service Quotidien Régulier

entre TUNIS-SOUSSE et vice-versa

Service des Dépêches

Transport des Voyageurs et de la Messagerie



Départ de Tunis et de Sousse tous les jours à midi  
BUREAUX : à Tunis, rue d'Italie, 17 ; à Sousse au Café du Commerce.

Demandez partout

## « L'APÉRITIF BELLOT »

ABSINTHE ET AMER CONILH

Bellot, distillateur à Tunis

rue Al-Djazira, 46, 48, 50.

Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
Dépôt des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ et Cie

Manufacture de carreaux de Faïence

Fourmaintraux-Tourqu

à DESVRES (Pas-de-Calais)

## CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS

DU BOULONNAIS

TRAVAUX EN CIMENT

Cuves à vin, Enduits de citernes et de bassins, Bétons, Dallages

Paul CAILLARD, architecte, représentant

BUREAU ET CABINET D'ÉCHANTILLONS

Rue de Russie (angle de la rue Al-Djazira) — TUNIS

## « LA RUSSIE »

SOCIÉTÉ DE PÉTROLES RUSSE

La Société LA RUSSIE vient d'installer à Tunis une succursale pour la vente de ce produit, raffiné à un degré supérieur, d'une pureté, d'une limpidité et d'une clarté parfaites, à des prix défiant toute concurrence loyale.

De plus — et cette innovation est à signaler particulièrement — la Société la Russie livre le Pétrole à domicile, dans des bidons en fer battu, avec robinets hermétiques, de la contenance de 18, 36 et 90 litres au prix de 2 fr. 15 les 18 litres.

Ce nouveau système de bidons, d'une propreté extrême, étant en outre d'une sécurité absolue contre l'incendie, les établissements et surtout les familles peuvent en faire usage sans aucun danger.

Pour les commandes, s'adresser à MM. CAMILLERI frères, agents dépositaires, 11 Rue de la Commission, TUNIS.

## Sellerie-Bourrellerie Tunisienne

RUE AL-DJAZIRA, 16 — TUNIS

LOUIS INGARAO, Ex-chef d'Atelier de la Maison Carbonaro

Harnais de luxe et d'occasion

Garnitures de Voitures à des prix exceptionnels de Bon Marché

Fouets de luxe et ordinaires

ARTICLES D'ÉCURIE

Monsieur LOUIS INGARAO, ouvrier sellier-bourrellier, bien connu à Tunis pour son travail fin et soigné se recommande d'une façon toute spéciale à Messieurs les colons et commerçants.

## DATTES DU DJERID

1<sup>er</sup> CHOIX

Colis-Postaux de 3 et 5 K.

FRANCO A DOMICILE

Boîte de 3 Kilos : France, 4 fr. 95 ; Italie, 4 fr. 25

prise ici : 3 fr. 50

EXPÉDITIONS A L'ÉTRANGER, DIFFÉRENCE DE PORT EN SUS  
Boîtes très soignées avec une vue de Tunisie

## Maison TEMSIT et SITBON

16, Rue de Rome, (près la Gare Italienne) — TUNIS

La Maison fait l'expédition de : Dattes, Oranges, Citrons, Mandarines, Grenades, Primeurs et Gibiers de Tunisie.

La Maison se recommande pour le poids exact de ses envois et prie MM. les expéditionnaires de vouloir bien s'en assurer.

## COMPTOIR CENTRAL

OROSDI\*, BACK & C<sup>ie</sup>

Galerie Orosdi : 13, rue Essadikia, et rue d'Allemagne, 2

MM. OROSDI, BACK et Cie ont l'honneur de porter à la connaissance du public qu'ils ont reçu un choix considérable d'articles d'étrennes de la dernière création, tels que :

Petits Bronzes, Vases, Nécessaires, Maroquinerie, Articles de Chine et Japon, Tabletterie, Armes, Jouets, Articles de fantaisie, etc. etc.

## AUJOURD'HUI: EXPOSITION ET MISE EN VENTE

Le Comptoir central, grâce aux achats importants qu'ils fait pour ses maisons de Constantinople, Le Caire, Alexandrie, Smyrne, Salonique, Philippoli, est à même de vendre au détail, aux prix du gros.

LINGERIE, BONNETERIE, MERCERIE, TISSUS, CHEMISES, COLS, CRAAATES, CANNES  
PARAPLUIES, PAPETERIE, QUINCAILLERIE, ARMES, PARFUMERIE, ETC.  
GRAND CHOIX DE PEIGNOIRS ET MATINEES HAUTE NOUVEAUTÉ

## Au Cadran Universel

CHARLES KLOTH

TUNIS — 17, avenue de France, 17 — TUNIS

Horlogerie, Joaillerie, Orfèvrerie, Optique, etc., etc.

## PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

MAISON PRINCIPALE

9, avenue de France, et rue de Bône, 2

SUCCESSALE: 23<sup>a</sup>, rue Al-Djazira (ancien local). — TUNIS

## LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

exécute tous travaux photographiques de quelque nature qu'ils soient (reproduction, agrandissement, travaux en ville et à la campagne) à des prix très modérés

## LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

vend tous produits accessoires et appareils photographiques.

## LA PHOTOGRAPHIE GARRIGUES

est le seul dépositaire de la Compagnie Eastman.

Les nouveaux ateliers de l'avenue de France sont chauffés. Les dames en costume de bal et les enfants en chemisette pourront venir sans crainte de s'enrhumer.



## Royal Windsor

LE CÉLÈBRE

RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des Cheveux gris ?

Avez-vous des Pellicules ?

Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

Entrepôt : 22, Rue de l'Echiquier, PARIS

Env. fr sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.

FABRIQUE DE CONFISERIE SUISSE

## J. F. DESHUSSES

A Versoix, près de Genève (SUISSE)

Maison fondée en 1852

PLUSIEURS MÉDAILLES D'OR

et diplômes d'honneur

Agent général pour la Tunisie :

A. MODIGLIANI, Avenue de France, 4, (Passage de Tunis).

## AUX ARMES DE ST-ETIENNE

C. BOURY

TUNIS = Rue Al-Djazira, 25

## SUCCESSALES AU KEF ET A SFAX

Armes de Chasse et de Tir — Location d'Armes — Cartouches chargées  
Douilles, Plombs et Articles de Chasse — Sabres, Epées, Eperons.

## ATELIER DE RÉPARATIONS

Dépôt de Mèches à Mine — Dépôt de Poudres de Chasse et de Mine de l'Etat.

VEULEZ-VOUS LA SARTÉ ?



ARMÉE ROYALE ITALIENNE  
Commandement Supérieur des Troupes d'Afrique

Massaoua, 23 janvier 1886.

MONSIEUR FÉLIX BISLERI, MILANO

Rompant la réserve faite par la feuille du 17 septembre, numéro 2658, ce Commandant est heureux de vous déclarer que le Directeur du Service sanitaire Militaire et local, major chevalier Guerriero, me rapporte que : le **Fer-Quina-Bisleri** dont a fait l'expérience, M. le Docteur PETTI, lieutenant-médecin, dans deux compagnies d'infanterie de garnison à Massaoua a donné les résultats les plus satisfaisants.

Le Major Général, signé : GENÉ.

## COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Départs de Tunis

Lundi	A 10 heures pour Malte, Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse.
Mercredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Jeudi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Vendredi	A 3 h. 1/2 du soir : pour Marseille direct.
Samedi	A 11 heures du matin : pour Bizerte, Tabarka La Calle, Bône, Philippeville, Collo, Djidjelli, Bougie, Dellys, Alger.

## BASSIN D'ARCACHON

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES PARQUEURS RÉUNIS

## HUITRES

MARENNES, ARCACHON, OSTENDE

HUITRES : d'Arcachon, depuis 0,40 la douz. ; de Marennes, depuis 0,75 la douz.

AGENCE GÉNÉRALE POUR L'ALGÈRE ET LA TUNISIE :

12, RUE D'ITALIE - TUNIS